

Bachelier en Agronomie orientation TA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : agro.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AT 209 Anglais 2			
Code	AGTA2B09	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nora GENEVROIS (nora.genevrois@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de l'activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue et dans un contexte scientifique qui se veut en adéquation avec sa future vie professionnelle: expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Informier, communiquer et travailler en équipe**
 - 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
- Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
 - 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable lors d'exercices et/ou examens écrits et/ou oraux:

- de résumer, en français, et de faire le plan d'un article rédigé en langue cible
- de traduire des passages importants et/ou de répondre à des questions permettant de cibler l'idée essentielle du texte (en français et/ou en anglais, avec ou sans dictionnaire)
- de collecter et d'analyser l'ensemble des données
- d'expliquer oralement le contenu d'un texte en anglais en basant sur un plan et en utilisant des structures simples.
- de poser des questions simples et correctes en langues cibles
- de résumer un exposé oral en langue cible et/ou de répondre à des questions concernant cet exposé, de transmettre oralement et/ou par écrit des données pertinentes.
- de rédiger, en anglais, des fiches explicatives sur des thématiques liées à la formation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : AGTA1B05
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

AGTA2B09A Anglais 2

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en Agronomie orientation TA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : agro.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais 2			
Code	19_AGTA2B09A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nora GENEVROIS (nora.genevrois@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de l'activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à utiliser les différentes compétences de communication en langue et dans un contexte scientifique qui se veut en adéquation avec sa future vie professionnelle: expression écrite, expression orale, compréhensions à la lecture et à l'audition.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable lors d'exercices et/ou examens écrits et/ou oraux:
- de résumer un support écrit/vidéo, en français et en anglais, et de faire le plan d'un article rédigé en langue cible
 - de traduire des passages importants et/ou de répondre à des questions permettant de cibler l'idée essentielle du texte (en français et/ou en anglais, avec ou sans dictionnaire)
 - d'expliquer oralement le contenu d'un texte en anglais en basant sur un plan et en utilisant des structures simples.
 - de poser des questions simples et correctes en langues cibles
 - de résumer un exposé oral en langue cible et/ou de répondre à des questions concernant cet exposé, de transmettre oralement en français et en anglais et/ou par écrit des données pertinentes.
 - de rédiger, en anglais, des fiches explicatives sur des thématiques liées à la formation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Révisions contextualisées de la grammaire de base et des structures nécessaires au décodage d'un texte, d'un article, d'une manipulation... Etude d'un lexique spécifique à la catégorie

Exercices de décodage, plan, synthèse, résumé, traduction et questionnaires sur des textes et des articles en langue cible.

Analyse et exploitation de supports oraux et/ou écrits produits en langue cible Analyse et réalisation de vidéos explicatives sur des thématiques liées à la formation

Démarches d'apprentissage

Plan, synthèse de textes, oralisation, préparation de différents types d'exercices (vocabulaire, grammaire, audition, lecture..)

Réalisation de capsules vidéos - évaluation formative

Prise de note du vocabulaire laissée au soin de l'étudiant

Dispositifs d'aide à la réussite

Utilisation de la plateforme www.wallangues.be

Séances questions-réponses

Correctifs de certains exercices disponibles sur la plateforme ConnectED

Sources et références

Textes de revues spécialisées et bases de données (PubMed, New Scientist...)

MURPHY, R., English Grammar in Use, A self-study reference and practice book for intermediate learners of English, 4th Edition, Cambridge University Press

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours de l'étudiant - La prise de note du vocabulaire est laissée au soin de l'étudiant.

Notes du professeur

Revue scientifique et de vulgarisation scientifique ;

BBC documentaries; Netflix documentaries

vidéos "Youtube"; dictionnaire online: "wordreference.com"

traducteur online : "linguee.com" cours de langues "Wallangues.be"

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en session au terme du Q1: 80%

Présentation orale sous forme de capsule vidéo (en binôme ou non): 20% (à déposer sur la plateforme durant la dernière semaine du Q1 en fonction des modalités communiquées)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas de non présentation d'une partie de l'examen, la mention "PP" sera appliquée à la note de l'UE et entraînera donc sa non-validation.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non-validation de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).